

OBJET : Plan de financement- étude préalable BIT d'Aubazine

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical la nécessité de réaliser des travaux de modernisation d'un bureau d'information touristique situé à Aubazine, qui bénéficiera du nouvel agencement commun à l'ensemble des Bureaux d'Information Touristique de la Vallée de la Dordogne conformément entre autres à la nouvelle charte graphique de l'Office. Ce projet doit comprendre au préalable une partie étude composée d'un relevé de l'existant, de propositions de travaux et d'aménagement ainsi qu'une estimation du coût de ces aménagements.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT HT
Etude préalable	6 320.00 €
TOTAL DES DEPENSES	6 320.00 €

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Etudes	6320.00 €	Etat	30% plafond de l'assiette éligible de subvention 10 000 euros	1 896.00€
		Région (ACTT)	50%	3 160.00 €
		Autofinancement PETR VDC	20 %	1 264.00 €
TOTAL	6 320.00 €	TOTAL		6 320.00 € €

Après avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessous,
- **DE CHARGER** Monsieur le Président de solliciter les subventions les plus élevées possibles,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter des demandes de subventions auprès de l'Etat via la DETR, et de la Région
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de ces décisions et à mener à bien cette affaire.